

MISE EN GARDE DU DEPARTEMENT

Depuis plusieurs semaines, de nombreux Isérois reçoivent des appels au nom du Conseil départemental, pour les inciter à réaliser des travaux d'isolation de leur logement.

Le Département de l'Isère vous informe qu'il s'agit de démarches téléphoniques frauduleuses et n'a confié à aucune structure ce type de prestations.

A ce titre, il met en garde contre ces appels frauduleux et a porté plainte contre ses auteurs.

Pour toute information concernant des travaux d'isolation, l'Espace Info Energie de l'Isère, structure indépendante et partenaire du Département, est à disposition

au

04.76.14.00.10

ou sur le site :

<http://www.infoenergie38.org/>